



Chère adhérente, Cher adhérent,

La Galerie Ouverte a été créée au sein de l'association de l'A.P.L.A. à l'initiative de Laurence PRAT et Marina ARGENTINI et mise en œuvre par plusieurs membres du CA :

pour donner à voir des œuvres d'artistes professionnels dans l'espace public, afin d'une part de renforcer les liens avec les habitants et les visiteurs habitués aux portes ouvertes de mai et de décembre d'autre-part d'attirer et fédérer des amateurs d'art autour d'un évènement culturel pérenne de qualité, accessible, ouvert et réunissant de multiples talents.

La Galerie Ouverte s'adresse à toute personne dont l'activité principale est la pratique artistique toute technique confondue : peinture, dessin, sculpture, gravure, photographie, techniques mixtes.

Inscrite professionnellement à l'URSSAF et ayant la capacité d'émettre des factures.

La Galerie Ouverte ne s'adresse ni aux artisans d'art, ni aux commerçants : aucun objet d'utilité domestique ou pratique même en édition limitée n'est accepté.

CANDIDATER : il est demandé à chaque artiste, en format PDF,

- Un CV et une Biographie (les artistes n'ayant pas suivi de cursus type école d'Art sont les bienvenus)
- Un texte court de présentation et d'orientation de l'artiste
- De dire en quelques phrases qu'est-ce que faire partie d'une association et quel temps est-il prêt à lui consacrer.
- 4-5 images, format JPEG, en bonne définition d'œuvres en cours ou assez récentes

Ces documents sont à déposer par voie numérique sur le lien :

<https://drive.google.com/drive/folders/1UxkppEVR5XVC40SC7Gjv2zm3xPqxaUi6?usp=sharing>

Pour la GAO du 25 juin 2022, le dossier doit être déposé **avant le 25 mai**

Pour la Gao du 24 septembre, le dossier doit être déposé **avant le 24 août**

Pour la Gao de décembre, le dossier doit être déposé **avant le 10 novembre**

Le comité de sélection étudiera chaque demande et rendra sa décision par e-mail à l'issue de ces dates, trois semaines avant le jour de la GAO. Sa décision est sans appel.

SI VOTRE DOSSIER EST RETENU :

Vous devez nous renvoyer complétés et signés :

1- Le bulletin d'adhésion au projet

2- Le ou les chèques correspondants à vos choix, à l'ordre de l'A.P.L.A.

3- Le présent règlement

L'ENSEMBLE DE CES DOCUMENTS SONT A ENVOYER AU PLUS TARD 15 JOURS AVANT LA DATE DE LA GAO, À MICHELLE BOUCARD, TRÉSORIERE, 2 RUE DE LA RÉUNION 75020 PARIS.



Galerie Ouverte



EXPOSER : Déroulement :

Les horaires d'ouverture et de fermeture au public de la GAO selon les saisons :

MARS- JUIN- SEPTEMBRE : 11h-19h

DECEMBRE : 11h-18h

Chaque artiste pourra :

- Occuper une galerie de 2 x 4 mètres ou de 2 x 8 mètres s'il en fait la demande au préalable.

Les placements s'effectueront à 9h précises chaque artiste trouvera son nom sur la place qui lui a été réservé (**le comité de sélection attribue des places au fur et à mesure des dossiers validés et du nombre de participations aux GAO**).

Prévoir un temps d'installation entre 1h30 et 2h.

Pour ne pas gêner la circulation des visiteurs et des galeries voisines, l'artiste ne doit pas occuper, avec ses sculptures, chevalets ou tout autre objet, l'espace en dehors de sa galerie.

- Il devra présenter ses œuvres sur des supports de qualité et finalisés.
- Etre présent(e) sur sa galerie pendant toute la durée. (Installation et décrochage inclus)
- Prévoir un emballage, un système de paiement de son choix, une caisse.
- Avoir les outils nécessaires à son installation et à la présentation de ses œuvres : crochets, chainettes, tendeurs, affichage prix, éclairage etc...
- Etre de manière générale tout à fait autonome et solidaire envers les autres artistes exposants.

RESPONSABILITES : Les œuvres exposées ne sont pas assurées par l'Association; il appartient à chaque artiste de contracter l'assurance qui lui semblera nécessaire. En conséquence, les exposants reconnaissent par la seule acceptation du règlement la non responsabilité de l'association et de ses mandataires et renoncent par avance à tout recours à leur rencontre.

Date:

Signature: (précédée de la mention lu et approuvé.)